

Paris, le 22 janvier 2014,

**Cher Mr António Guterres,  
Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés, Genève.**

Nous vous écrivons en tant que communauté unie des demandeurs d'asile africains en Israël. Plus de 50 000 demandeurs d'asile résident actuellement en Israël, et peu d'entre eux ont obtenu le statut de réfugié.

Nous sommes des réfugiés. Nous ne sommes pas venus en Israël juste pour améliorer notre situation. Alors que dans beaucoup d'autres pays nous serions reconnus comme réfugiés, le gouvernement israélien a toujours nié ce qui fonde réellement notre situation. Le gouvernement israélien a refusé de déterminer notre statut de réfugiés de manière systématique ou transparente par un processus équitable et efficace de détermination du statut de réfugié (DSR) nous permettant de faire entendre nos demandes individuelles. A l'inverse, il a choisi une politique d'emprisonnement et de provocation à notre égard.

Le 11 décembre 2013, le gouvernement d'Israël a voté un nouvel amendement à la loi sur la prévention de l'infiltration, en réponse à la récente décision de la Haute Cour de Justice (HCJ) qui annulait des amendements antérieurs. Le nouvel amendement permet une année de détention en centre fermé, suivie d'une détention à durée indéterminée sans recours possible, dans un lieu de détention « ouvert » qui s'appelle Holot. En réalité, il s'agit d'une prison isolée dans le désert. Israël met aussi en œuvre une politique d'arrestations arbitraires et de retour sous la contrainte en faisant pression sur des réfugiés emprisonnés pour qu'ils signent « volontairement » des formulaires de départ en échange d'une aide au départ de 3 500 dollars.

A la mi-décembre, environ 200 demandeurs d'asile ont quitté le centre de détention de Holot dans le désert et, après trois jours de voyage, sont arrivés à Jérusalem pour protester contre les conditions qui leur sont imposées et réclamer la liberté. Suite à cette marche, ils ont été arrêtés avec violence et enfermés dans la prison de Saharonim. Depuis le 5 janvier, 150 de ces demandeurs d'asile sont en grève de la faim et ils ont l'intention de la poursuivre jusqu'à obtenir une réponse de la communauté internationale. Nous faisons nôtres les paroles de l'un des grévistes de la faim, qui a parlé pour nombre de ses semblables en disant : « nous voulons vivre comme des être humains en jouissant des droits fondamentaux ou ne pas vivre du tout ».

Inspirés par leur action courageuse, la communauté des demandeurs d'asile africains en Israël a annoncé une grève générale, réclamant qu'Israël se plie finalement à ses obligations en vertu de la convention de 1951 sur les réfugiés et se lance avec honnêteté et sérieux dans un processus de réforme de la DSR pour la détermination de notre statut de réfugié.

Depuis cette date, nous avons mené une lutte populaire de masse, pacifique et respectueuse, avec la participation de toute la communauté. Nous avons tenu des manifestations de masse de 30 000 réfugiés à Tel Aviv et à Jérusalem, des assemblées publiques dans des villages de réfugiés à travers le pays, des manifestations et des appels aux représentations diplomatiques étrangères en Israël, en particulier au bureau de l'UNHCR en Israël qui nous a constamment fait défaut pendant des années en se soustrayant à ses obligations de critiquer la politique inhumaine d'Israël et de préserver nos droits de demandeurs d'asile en Israël.

Au cours de l'évolution de la situation des dernières semaines, nous avons mis en avant des revendications envers le gouvernement d'Israël. Ces revendications sont les suivantes :

- Annulation du nouvel amendement de la loi contre l'infiltration ; fin de toutes les arrestations ; relâche de tous les demandeurs d'asile et réfugiés.
- Examen de toutes les demandes d'asile individuelles de manière équitable et transparente dans le respect des normes internationales. Nous demandons une implication directe du HCR et une vérification permanente d'un bout à l'autre du processus de DSR.
- Respect des droits humains des réfugiés, des droits sociaux, à la santé et au bien-être inclus.

Jusqu'à présent, les réponses ont été décevantes. Le comité HCR d'Israël a fait une déclaration publique selon laquelle la politique du gouvernement israélien n'est pas conforme à la convention de 1951 sur les réfugiés. C'est trop peu, trop tard.

La réponse indirecte de Mr Netanyahu, réitérant un message que nous avons souvent entendu, était de déclarer que nous sommes des infiltrés et non des réfugiés et que son gouvernement va renforcer sa politique d'emprisonnement et d'expulsion.

Cela nous met dans une situation où nous n'avons pas d'autre choix que de nous tourner vers vous et de vous demander une intervention IMMEDIATE.

**Le HCR des Nations Unies, vous êtes l'instance internationale en charge de vérifier si le gouvernement israélien se plie à ses obligations internationales, selon la Convention de l'ONU sur les réfugiés. Nous vous appelons à l'aide alors que nous sommes dans le besoin.**

**Considérant l'impasse dans laquelle nous nous trouvons, voici ce que nous demandons :**

- **Remplissez vos obligations de faire respecter à Israël les normes internationales de la Convention de l'ONU sur les réfugiés.**
- **Supervisez les actions du comité du HCR en Israël. Contrôlez et critiquez publiquement la politique israélienne envers nous, vérifiez directement sa procédure de DSR d'un bout à l'autre.**

**Si Israël persiste à nier notre statut de réfugiés et se soustrait au monitoring de l'UNHCR sur la procédure de détermination du statut de réfugié, nous demandons que l'UNCHR se responsabilise immédiatement et en direct sur notre sort. Si Israël n'obéit pas, nous demandons à être réinstallés dans des pays qui respectent les droits humains des réfugiés selon les normes internationales et à ce que la signature d'Israël soit retirée de la convention de l'ONU sur les réfugiés.**

Nous ne garderons pas plus longtemps le silence sur les humiliations qu'Israël inflige à la communauté des réfugiés africains. Notre lutte populaire, pacifique pour nos droits humains et pour la reconnaissance de notre statut de réfugiés continue.

Le 22 janvier 2014, nous étendrons notre lutte en solidarité avec la population réfugiée du monde. Nous rejoignons toutes les communautés du monde dans leur demande de respect de leurs droits humains, de leur dignité et de leur liberté dans leurs pays d'accueil et dans leurs pays d'origine.

Nous appelons la société civile mondiale à joindre ses voix aux nôtres dans la revendication des droits humains des réfugiés en Israël et dans tous les pays, selon la convention de l'ONU sur les réfugiés.

Bien sincèrement

**Le comité des demandeurs d'asile africains en Israël**

contact | [Freedom4refugees@gmail.com](mailto:Freedom4refugees@gmail.com)

plus | [Freedom4Refugees in Israel- International Solidarity @ Facebook](#)

watch | <http://www.youtube.com/watch?v=AEZOoIxaDHE&feature=youtu.be>